

Reconnaissance et gestion de la flore locale pour le fleurissement de l'espace urbain et les cimetières

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2022



Organisme / institution en charge de la mise en œuvre : Ville de La Roche sur Yon

Budget : 1000 € + 6 jours de chef de projet

Partenaires techniques : Co-organisation : Vendée eau, CAUE Vendée, La Roche-sur-Yon.

Date de début : 01/01/18



Objectifs :

La ville de la Roche-sur-Yon décline un plan d'action sur la biodiversité organisé en plusieurs axes. Situé à l'interface des axes de à la préservation de la trame verte pour assurer la pérennité du paysage bocager et de celui de la sensibilisation, cette action fait le lien entre paysages, espaces verts, gestion différenciée et biodiversité.

Les agents en charge de l'entretien des espaces verts sont demandeurs d'accompagnement dans l'évolution de leur métier de jardinier. L'arrêt des pesticides nécessite de mieux connaître les herbes présentes dans les parterres pour mieux vivre avec et les sélectionner au stade plantule. Les agents doivent aussi être des ambassadeurs de la prise en compte de la biodiversité dans les aménagements urbains pour cela ils doivent acquérir des bases de connaissances et faire le lien avec la connaissance horticole qu'ils ont déjà.

Mesures mises en œuvre :

Ces ateliers sont constitués de quatre demi-journées comportant une part importante de pratique en extérieur pour permettre aux agents de terrain de mieux assimiler le contenu théorique. Les thèmes sont abordés de la façon suivante :

- L'évolution du métier de jardiniers avec l'arrêt de l'usage des pesticides, la prise en compte de la biodiversité locale, les services écosystémiques.
- L'usage des plantes sauvages dans le fleurissement d'une commune avec présentation de réalisations ou de modes de gestion favorisant et valorisant les plantes spontanées
- Les bases de la reconnaissance de la flore
- L'identification des plantes sauvages au stade plantule
- La récolte de plants en milieu naturel ou dans les espaces urbains
- La création d'un massif à partir de plants de plantes sauvages en identifiant les plantes déjà présentes que l'on souhaite conserver.
- L'identification des plantes sauvages en zone naturelle
- La gestion des cimetières

Ces ateliers sont animés par Cédric PERRAUDEAU, botaniste qui dispense toutes les informations de reconnaissances des plantes ainsi que leur usages permettant aux agents de parfois donner du sens à la sélection de tel ou tel plantes. Il est accompagné de Cyrille CHAUVET, jardinier botaniste qui met en pratique l'utilisation des plantes sauvages dans les espaces publics.

Benoit MARIE, directeur du CAUE de Vendée, présente l'évolution des pratiques de gestion des espaces verts et l'approche paysagère de la prise en compte du végétal local.

Théophile You, chef de projet Eco aménagement-trame bleue à La Roche-sur-Yon Agglomération, accompagne le groupe sur la gestion des écosystèmes naturels. Fabrice GARON, conseiller technique de Vendée eau, coordonne le programme et fait part des différentes actions menées par les acteurs locaux pour accompagner l'arrêt des produits phytosanitaires. Le public est constitué d'agents des espaces verts des communes de Vendée.

Résultats / impact pour la biodiversité :

Ces ateliers sont réalisés depuis 2018 sur de nombreuses communes du département. Plus de 100 agents ont découvert le concept de fleurissement avec les plantes locales. Le retour des agents est très positif. Le personnel familiarisé avec la flore horticole est souvent peu formé sur la flore spontanée. Mais sa bonne connaissance en botanique lui permet d'apprendre rapidement.

Ces ateliers permettent aux agents de mieux connaître la flore du bocage vendéen. A cette occasion ils reçoivent un fascicule et une affiche présentant une sélection de plantes à fleur du bocage utile au fleurissement. Salicaire, Achillée millefeuille, Brunelle commune, Vipérine commune,... sont présentées à différents stades de développement ainsi que certaines propriétés justifiant parfois son usage auprès des habitants.

Le réseau de jardinier formé est de plus en plus important et le format de ces ateliers permet à chacun de voir comment il peut appliquer ces principes de gestions sur sa commune.

De nombreuses communes ont ainsi complètement modifier leur approches de gestion de la flore spontanée. L'ambition est de construire un réseau de pratiques innovantes et d'obtenir de nombreuses réalisations montrant que les fleurs locales peuvent être belle et en plus favoriser la biodiversité.

En parallèle un guide technique est distribué à tous les agents.

Coordonnées

La Roche-sur-Yon
Liens utiles
www.capitale-biodiversite.fr
Contact

Raphael Bedhomme, chef de projet paysage et biodiversité
raphael.bedhomme@larochesuryon.fr

